

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
04/7/32
DOSSIER N°5684**

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL
REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN -
CONTRIBUTION STATUTAIRE 2023**

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

**OBJET : SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL
DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN - Contribution statutaire 2023**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
Vu le titre exécutoire du 16 mars 2023
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/7/32 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Politiques territoriales,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer la somme de 41 904,80€, représentant la participation statutaire du Département pour l'année 2023, au fonctionnement du Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

- de verser cette participation financière au syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que la somme nécessaire sera imputée au Budget départemental, au chapitre 65, article 6561, fonction 54 (fonctionnement).

Mme Valérie SIMONET, Mme Catherine DEFEMME, M. Valéry MARTIN, Mme Laurence CHEVREUX, M. Jean-Luc LEGER, Mme Marinette JOUANNETAUD (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle PENICAUD), Elus au Syndicat Mixte de gestion du PNR de Millevaches en Limousin, ne prennent pas part au vote

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET